



## Association du Hockey Mineur Chaudière-Ouest (AHMCO)

Adresse siège social : 3030 route Lagueux  
Lévis (Québec) G6J 1K6

Casier postal : CP 38045 Succursale Saint-Étienne  
Lévis (Québec) G6J 1S2

### **OBJET : INSCRIPTIONS DES JOUEURS ET DES JOUEUSES POUR LA SAISON 2020-2021**

Chers parents HUSKY,

Il est maintenant temps de procéder à l'inscription de votre ou de vos enfant(s) pour la saison à venir. Comme l'an dernier, l'inscription doit être complétée sur internet, sur le site de Hockey Canada, via les liens suivants :

**Hockey masculin:** <https://registration.hockeycanada.ca/registration/?ID=2055>

**Hockey féminin:** <https://registration.hockeycanada.ca/registration/?ID=11738>

### **SUIVRE LE TUTORIEL DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET POUR L'INSCRIPTION SUR LE SITE HCR**

Tous les joueurs Husky de toutes les catégories et niveaux (simple lettre, double lettre ou AAA) doivent s'inscrire via ces liens. Une fois que vous y avez accédé, vous devez ensuite entrer dans votre compte et compléter l'inscription de votre ou de vos enfant(s).

#### **Pour les nouveaux joueurs**

Pour ceux qui n'ont jamais joué, en plus de créer votre compte sur le site HCR, il faut remplir le formulaire des Husky disponible sur notre site web au [huskyco.com](http://huskyco.com) et nous fournir une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'âge. Ces deux derniers documents peuvent nous être transmis par la poste, au casier postal inscrit plus haut ou par courriel à [husky.ahmco@gmail.com](mailto:husky.ahmco@gmail.com)

**Cette année, trois modes de paiement sont maintenant à votre disposition :**

### **DANS LE SITE HCR, COCHEZ AUTRE POUR PAIEMENT PAR ACCÈS D**

#### ➤ **Par ACCÈS-D (Desjardins) :**

- I. Cliquer sur l'onglet « payer », pour ajouter la facture AHMCO, si celle-ci n'est pas déjà ajoutée;
- II. Cliquer sur l'onglet « ajouter une facture »;
- III. Ajouter le nom du fournisseur : **AHMCO**;
- IV. Cliquer sur « recherche »;
- V. Choisir : **AHMCO (Association du Hockey Mineur de Chaudière-Ouest) (QC)**
- VI. Cliquer sur « valider »;
- VII. Vous pouvez inscrire le descriptif dans le carré au-dessous (ex. Inscription et le nom de l'enfant)
- VIII. Cliquer de nouveau sur « valider »;
- IX. Lorsque la facture a été ajoutée, vous pouvez maintenant procéder au paiement
- X. Pour le paiement, vous devez inscrire dans le numéro de référence. Dans le cas présent, le numéro de référence est numérique, formé d'un nombre fixe de 10 chiffres correspondant au numéro de téléphone utilisé pour l'inscription du ou des joueurs. **Vous devez entrer le numéro de référence sans tirets, sans espaces.**

➤ **Par CHÈQUE:**

Faire par venir votre chèque à l'adresse suivante :

**AHMCO**  
**CP 38045 Succursale Saint-Étienne**  
**Lévis (Québec) G6J 1S2**

SVP, prendre soin d'inscrire sur votre chèque le nom des participants(tes) couvert(s) par votre paiement.

➤ **Par INTERAC:**

Vous pouvez effectuer votre virement INTERAC au [info@huskyco.com](mailto:info@huskyco.com) avec le **nom de votre jeune** dans la case "Question" et le mot **Husky** comme réponse.

**CLASSIFICATION ET COÛT D'INSCRIPTION**

Catégories	Âges	Nés entre le	Inscription de base	Frais festivals et tournois	TOTAL
<b>M7 (PRÉ-NOVICE)</b>	4-5-6 ans	1 jan. 2016 au 31 déc. 2016 1 jan. 2015 au 31 déc. 2015 1 jan. 2014 au 31 déc. 2014	<b>260 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>365 \$</b>
<b>M9 (NOVICE)</b>	7-8 ans	1 jan. 2013 au 31 déc. 2013 1 jan. 2012 au 31 déc. 2012	<b>346 \$</b>	<b>DÉTERMINÉ EN DÉBUT DE SAISON</b>	<b>346 \$</b>
<b>M11 (ATOME)</b>	9-10 ans	1 jan. 2011 au 31 déc. 2011 1 jan. 2010 au 31 déc. 2010	<b>364 \$</b>		<b>364 \$</b>
<b>M13 (PEE WEE)</b>	11-12 ans	1 jan. 2009 au 31 déc. 2009 1 jan. 2008 au 31 déc. 2008	<b>371 \$</b>		<b>371 \$</b>
<b>M15 (BANTAM)</b>	13-14 ans	1 jan. 2007 au 31 déc. 2007 1 jan. 2006 au 31 déc. 2006	<b>377 \$</b>		<b>377 \$</b>
<b>M18 (MIDGET)</b>	15-16-17 ans	1 jan. 2005 au 31 déc. 2005 1 jan. 2004 au 31 déc. 2004 1 jan. 2003 au 31 déc. 2003	<b>385 \$</b>		<b>385 \$</b>
<b>M21 (JUNIOR)</b>	18-19-20 ans 21ans (max.4)	1 jan. 2002 au 31 déc. 2002 1 jan. 2001 au 31 déc. 2001 1 jan. 2000 au 31 déc. 2000 1 jan. 1999 au 31 déc. 1999	<b>430 \$</b>		<b>430 \$</b>

**NOTE 1 :** SITUATION COVID-19 - Tous les participants qui ont joué lors de la saison 2019-2020 seront éligibles pour un crédit de 15\$ lors de l'inscription pour la saison 2020-2021.

**NOTE 2 :** Rabais de 100 \$ à partir du 3<sup>e</sup> enfant de la même famille.

- NOTE 3 :** **Considérant la situation de la COVID-19 et l'incertitude de l'évolution du déroulement de la prochaine saison, advenant le cas que l'AHMCO ne pourrait pas tenir ses festivals, ne sachant pas si nous devons engager des dépenses supplémentaires pour rencontrer les exigences des mesures qui nous seront imposées, il est possible que nous devions vous demander un second paiement pouvant aller jusqu'à 50\$ au cours de la saison.**
- NOTE 4 :** En vertu de règles établies par la FQHG, l'Association de Hockey Mineur Chaudière-Ouest accepte seulement les enfants qui résident sur son territoire soit : St-Étienne, St-Rédempteur et St-Nicolas pour le volet masculin. Toutes les joueuses du territoire de Chaudière-Appalaches peuvent rejoindre notre volet féminin.
- NOTE 5 :** La catégorie M21 (JUNIOR) connaît une hausse marquée de l'inscription de base et ceci s'explique par des frais d'arbitrage et d'assurance nettement plus élevés pour cette catégorie, en comparaison avec les autres catégories.
- NOTE 6 :** **Aucune inscription n'est officielle et aucun participant n'aura accès aux activités de l'organisation ou celle de l'Express Rive-Sud, sans le paiement reçu en entier avant la date limite d'inscription.**

**CONDITIONS DIVERSES POUR LES NIVEAUX M9 à M21 (NOVICES À JUNIOR) :**

- **Période d'inscription ouverte jusqu'au 15 août 2020.**
- Un montant de 100 \$ sera retenu dans le cas d'une demande de remboursement et la balance sera calculée au prorata de la période de participation par rapport à une saison complète.
- Aucune inscription acceptée et aucun remboursement permis lorsque nous atteindrons la phase 4 du plan de retour au jeu (sauf en cas de force majeure).

**CONDITIONS DIVERSES POUR LE NIVEAU M7 (PRÉ-NOVICE) :**

- **La période d'inscription pour les 4-5 et 6 ans est ouverte jusqu'au 31 octobre 2020.**
- Un montant de 100 \$ sera retenu dans le cas d'une demande de remboursement entre le début des activités et le 31 octobre 2020.
- Aucun remboursement après le 31 octobre 2020 (sauf en cas de force majeure).

**AUTRES FRAIS – CES FRAIS SERONT CONFIRMÉS AU DÉBUT DE LA SAISON**

- Frais sur base volontaire pour la participation aux différents ateliers techniques offerts par l'association (Novice à Bantam).
- Frais additionnels chargés directement par l'équipe pour participer aux tournois
  - M9 à M21 (novice à junior), entre 100 et 150\$ par participant selon le nombre de tournois.
  - M7 (Pré-novice), la participation à trois festivals sont inclus dans les frais d'inscription.

**POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION :** [husky.ahmco@gmail.com](mailto:husky.ahmco@gmail.com)

**Le CA de L'AHMCO vous souhaite un bel été en déconfinement!**